

R-4287-2024

Phase 3

ÉNERGIR, S.E.C.

Demanderesse

et

FÉDÉRATION CANADIENNE DE
L'ENTREPRISE INDÉPENDANTE

(ci-après la « FCEI »)

Intervenante

DÉCLARATION SOUS SERMENT D'ANTOINE GOSSELIN

(art. 29 du Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie)

Je soussigné, Antoine Gosselin, domicilié au 945 rue Jean-Hamelin, à Québec, district judiciaire de Québec, province de Québec, G1V 3A2, affirme solennellement ce qui suit :

1. Je suis l'analyste externe en énergie mandaté par la FCEI dans le cadre du présent dossier;
2. J'ai procédé à la rédaction de la preuve écrite de la FCEI (C-FCEI-0052) et la réponse de la FCEI à la DDR de la Régie (C-FCEI-0054);
3. J'atteste de la véracité des faits allégués dans les documents précités et je l'adopte pour valoir comme mon témoignage écrit dans le présent dossier.

Et j'ai signé :

Signé par :

Antoine Gosselin

E997D9C1E0F342B...

Antoine Gosselin

Affirmé solennellement devant moi par
visioconférence, ce 22 mai 2026

DocuSigned by:

Diane Duhamel

D78D23408419401

Diane Duhamel

Commissaire à l'assermentation

Tous les districts judiciaires du Québec

DS

